

Édition 2011

ISOLANTS MINCES
MULTI-RÉFLECTEURS ACTIS

TRISO-PROTEC

FICHE TECHNIQUE



PROCÉDURE D'AGRÈMENT
TECHNIQUE EUROPÉEN
EN COURS
N° d'enregistrement 12.01/12



TOITURES
COMBLES
MURS

ACTIS
INNOVER POUR MIEUX ISOLER

ISOLATION DES TOITURES, COMBLES, MURS PAR L'INTÉRIEUR, PLANCHERS /PLAFONDS

SPÉCIFICITÉS PRODUIT

- Excellentes qualités thermiques.
- Classé au feu Euroclasse.
- Conditionnement dossé et palettisé pour une manutention et un transport facilités.

AVANTAGES



- Efficace été comme hiver :
 - en hiver, il conserve la chaleur émise à l'intérieur des pièces,
 - en été, il renvoie la chaleur vers l'extérieur, évitant la surchauffe des combles.
- Gain de volume et de surface habitable grâce à sa faible épaisseur.
- Durable, ne s'affaisse pas dans le temps.
- Simple et rapide à poser : léger et facile à transporter. Découpe facile au cutter, se pose par agrafage. Souple, il s'adapte à toutes les formes.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉALISÉES* SIMILAIRES À CELLES DE 200 mm DE LAINE MINÉRALE

* Valeur issue d'une méthode basée sur des tests réalisés en conditions réelles d'utilisation (*In situ*), comparant la consommation d'énergie d'un bâtiment isolé avec un isolant ACTIS et celle d'un bâtiment identique isolé avec 200 mm d'une laine minérale de conductivité thermique $\lambda = 0,04 \text{ W/m.K}$ (méthode validée par BM TRADA, laboratoire anglais accrédité, membre de l'EOTA).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Nombre de composants : 14 dont
- 2 films réflecteurs externes avec grille de renfort
 - 2 ouates
 - 6 mousses
 - 4 films réflecteurs intermédiaires

Nombre de films réflecteurs : 6
Épaisseur : env. 20 mm



PROPRIÉTÉS

VALEURS

NORMES DE RÉFÉRENCE

Réaction au feu Euroclasse

- Produit testé seul
- Produit testé mis en œuvre derrière une plaque de plâtre de 10 mm PV n° 2006-CVB-0270

E
B-s1, d0

NF EN 11925-2
NF EN 13823

Résistance mécanique

- Résistance en traction
- Longitudinale
 - Transversale
- Résistance à la déchirure au clou
- Longitudinale
 - Transversale

≥ 500 N/50mm
≥ 350 N/50mm

NF EN 12311-1

≥ 350 N
≥ 400 N

NF EN 12310-1

Environnement/Santé

Bénéficie du Label VERT EXCELL qui certifie l'innocuité de l'isolant sur la qualité de l'environnement vinicole (n° RE 2008-09-066-02)



CONDITIONNEMENT

20 m² (paquet dossé)

- Largeur
- Longueur
- Poids

1,60 m
12,5 m
12 kg env.

LES EUROCLASSES REMPLACENT LES CLASSEMENTS « M »

Dans le but d'harmoniser les critères de classification, les méthodes et les appareils de tests de réaction au feu des produits de construction, l'Union Européenne a défini un modèle commun : les EUROCLASSES. L'arrêté du 21 novembre 2002 fixe les modalités de ce nouveau système d'Euroclassification, en remplacement du classement national M (arrêté du 30 juin 1983 modifié le 28 août 1991).

Jusqu'à transposition totale dans tous les pays de l'Union, le classement M peut toujours être utilisé comme preuve de conformité des produits aux exigences réglementaires françaises et européennes, grâce à un tableau d'équivalence (voir ci-dessous) entre le classement M et les EUROCLASSES.

SYSTÈMES EUROCLASSES : UN NIVEAU D'EXIGENCE PLUS ÉLEVÉ

- Les EUROCLASSES définissent **la réaction au feu des produits de construction**, c'est-à-dire l'aptitude d'un produit de construction à contribuer ou non au développement d'un incendie.
- Par rapport au classement M, ces tests sont complétés par un classement aux fumées et un classement « gouttes et débris enflammés ».

Le TRISO-PROTEC est classé EUROCLASSE E quand il est posé seul et B-s1, d0 (PV n° 2006-CVB-R0270) lorsqu'il est mis en œuvre derrière une plaque de plâtre de 10 mm.

Comme la plupart des isolants, le TRISO-PROTEC n'est pas destiné à rester apparent, mais toujours utilisé derrière un matériau de finition. Ce produit a donc été testé dans des conditions réelles d'application, soit derrière une finition plaque de plâtre de 10 mm.

TEST 1 - La réaction au feu (ou développement du feu) : 7 niveaux de classement, de A à F

- A1 et A2 : produits peu ou très peu combustibles.
- B : produits combustibles dont la contribution à l'embrassement est très limitée.
- C : produits combustibles dont la contribution à l'embrassement est limitée.
- D : produits combustibles dont la contribution à l'embrassement est significative.

TEST 2 - Le dégagement de fumée : 3 niveaux de classement, selon l'émission et l'opacité de la fumée

- s1 : pas de fumée.
- s2 : production de fumée.
- s3 : fumée importante.

TEST 3 - L'apparition de gouttes ou débris enflammés : 3 niveaux de classement

- d0 : pas de goutte ou de débris enflammé en 600 secondes.
- d1 : pas de goutte ou de débris enflammé persistant plus de 10 secondes.
- d2 : gouttes et débris enflammés.

Tableau des équivalences entre EUROCLASSES et Classement M (produits de construction autres que sols).

| EUROCLASSES SELON NF EN 13 501-1 | | | CLASSEMENT M |
|-------------------------------------|----|----|----------------|
| A1 | - | - | Incombustible |
| A2 | s1 | d0 | M0 |
| A2 | s1 | d1 | M1 |
| A2 | s2 | d0 | |
| | s3 | d1 | |
| B | s1 | d0 | M2 |
| | s2 | d1 | |
| | s3 | | |
| C | s1 | d0 | M3 |
| | s2 | d1 | |
| | s3 | | |
| D | s1 | d0 | M4 |
| | s2 | d1 | (non gouttant) |
| | s3 | | M4 |
| Toutes classes autres que E-d2 et F | | | |

**Accessoires
de pose**



Cutter ACTIS

Cutter spécialement adapté à la découpe des isolants ACTIS. Pratique, il permet de découper simultanément tous les composants.



Adhésif ISODHESIF-LAINE

100 mm x 25 ml

Adhésif permettant d'assurer une parfaite étanchéité à la jonction des lés d'isolant.

CONSEILS DE POSE ET RECOMMANDATIONS

LES 5 RÈGLES ESSENTIELLES DE MISE EN ŒUVRE

1



Respecter une lame d'air de 20 mm au minimum de part et d'autre de l'isolant :
– entre le support à isoler et l'isolant,
– entre l'isolant et la finition.
En couverture, réserver un espace ventilé de 20 mm au minimum entre la face inférieure du liteau de support de couverture et l'isolant (en respect des DTU série 40).

2

Tendre correctement l'isolant et l'agrafer en périphérie tous les 50 mm au minimum sur un support bois (chevron, solive, entretoise,...). Utiliser des agrafes galvanisées ou inox de 14 mm au minimum, 20 mm idéalement.

3



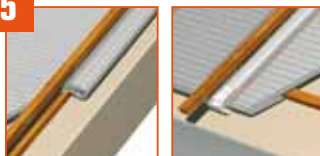
Aux jonctions, réaliser un recouvrement des lés sur 50 à 100 mm et agraffer le 1^{er} lés sur le 2^e tous les 50 mm minimum sur ces mêmes supports.

4



Recouvrir les jonctions avec un adhésif ACTIS et idéalement, fixer un tasseau pour parfaire l'étanchéité.

5



En périphérie de l'isolation, réaliser un retour d'isolant de 50 mm au minimum. Si possible, bloquer l'isolant avec un tasseau.

PRÉCAUTIONS À RESPECTER



Précautions contre le feu

Ne jamais exposer les produits ACTIS à une source de chaleur intense (soudure, flamme, étincelles...).

Cheminées, inserts, récupérateurs de chaleur, éclairages basse tension et autres sources intenses de chaleur

En aucun cas les produits ACTIS ne sont préconisés pour isoler un conduit de cheminée, un insert ou un récupérateur de chaleur. Respecter une distance minimale de 20 cm pour l'isolation des murs, plafonds, planchers, toitures, situés à proximité des cheminées, conduits, inserts, récupérateurs, et de manière générale de toute source de chaleur supérieure à 80 °C. Respecter également cette distance minimale de 20 cm entre l'isolant ACTIS et tout éclairage à basse tension (type halogène).



Soudure

En cas de soudure, écarter l'isolant mince ACTIS, même en présence d'un pare-flamme, et toujours veiller à ce que l'isolant mince ne soit pas exposé à la projection de débris enflammés ou d'étincelles.

Finitions

D'une manière générale, quel que soit le type de bâtiment isolé, zones habitables ou non habitables, ACTIS recommande dans tous les cas la mise en œuvre d'un parement de protection de l'isolant mince. La réaction au feu d'une paroi dépend du type de parement utilisé. Types de parements préconisés :

- plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées conformes à la norme NF P 72-302 et plaques de plâtre armé),
- panneaux de particules ligno-cellulosiques agglomérées, conformes à la norme NF B 54-100 et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m³,

- panneaux contreplaqués, conformes aux normes NF B 50-004 et NF B 54-150,

- panneaux fibragglo conformes à la norme NF B56-010, revêtus d'un film aluminium d'au moins 0,04 mm d'épaisseur entre panneau et isolant. Attention : pendant le temps de séchage du plâtre, prévoir une ventilation forcée des combles (fenêtres et portes ouvertes) durant plusieurs semaines.

Contact entre matériaux

Exclure tout contact entre l'isolant et le plomb, le cuivre et ses alliages, ainsi que tous les produits découpants.

Type de couverture

Nos isolants sont compatibles avec tous types de couverture. Dans le cas de toiture cuivre ou zinc, ne pas mettre l'isolant en contact avec la toiture.

Stockage ou pose par l'extérieur

Les isolants ACTIS doivent être stockés dans leur emballage sous abri et protégés des intempéries au cours de la pose par l'extérieur.

Attention au soleil !

Se protéger les yeux avec des lunettes de soleil indice 2,5 minimum (réglementation européenne EN 172).

Antenne de télévision

En cas d'isolation en sous ou sur charpente, prévoir de placer l'antenne de télévision à l'extérieur de la maison (risque d'interférence).

Les indications de pose ci-dessus ne sont pas exhaustives.

Avant d'installer un isolant mince, il est impératif de se reporter au guide de pose téléchargeable sur www.actis-isolation.com ou disponible sur simple demande au **0800 04 04 04** ou par mail infos@actis-isolation.com

Cachet du distributeur



ACTIS Avenue de Catalogne - 11300 Limoux - France

Service Commercial N° vert : **0 800 04 04 04**

Service Technique N° vert : **0 800 09 09 09**

Fax : **(+33) 04 68 31 94 97**

Email : infos@actis-isolation.com

www.actis-isolation.com